

Mairie de Lagarde-Marc-la-Tour

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la  
MAIRIE de LAGARDE-MARC-LA-TOUR :

Le 16 Mars 2023 à 19 HEURES 30

En session ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR :
-----------------

Ordre du jour :

Vote du compte de gestion : budget principal  
Vote du compte de gestion : budget annexe du lotissement  
Compte administratif : budget principal  
Compte administratif : budget annexe du lotissement  
Affectation du résultat : budget principal  
Affectation du résultat : budget annexe du lotissement  
Participation fiscalisée aux dépenses de la FDE19  
Rythmes scolaires  
Adhésion à l'Association Nationale des Elus de la Montagne  
Questions diverses